

Tél : 01.60.01.03.50 Fax : 01.60.01.03.50 Courriel : ce.0770277h@ac-creteil.fr	<input type="checkbox"/> Maternelle <input type="checkbox"/> Elémentaire <input checked="" type="checkbox"/> Primaire	<input checked="" type="checkbox"/> 1 ^{er} trimestre <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire	Date : Le 24/11/2020 De 18 H30 à 20H07
---	---	--	--

Présents :

Enseignant(e)s de l'école	<ul style="list-style-type: none">● Mme PETIT● Mme RODRIGUES● Mme PICHON● Mme GUENET● Mme FOURMON● Mme ANNETTE● Mme RENE● Mme PORTEFAIX● Mme FEMY● Mme LAGARRIGUE● M. JEUNE● M. ADAM	<ul style="list-style-type: none">● Mme LEBRETON● Mme LECOMTE● Mme LORIDAN● Mme GUYOTON● Mme RENARD● Mme GUYOTON● Mme CARPENTIER● Mme PADOVAN● Mme TEULON● Mme LOPES● Mme FEDELER
Parents élus	<ul style="list-style-type: none">● Mme VENAISSIN● Mme SINOQUET● Mme AIT-HATRIT● Mme LAFON● Mme DELSUC● Mme DURAND	<ul style="list-style-type: none">● M. DESPRETZ● Mme RIMBERT● Mme LOUPIAS● Mme DURDUX
Le maire ou son représentant	● M. KOITA (Maire-Adjoint de SAINT-PATHUS)	
Autres membres invités	●	
Absent(es)	Absent(es) excusé(es) <ul style="list-style-type: none">● M. PINARD, Inspecteur de l'Education Nationale● M. GRAS (DDEN)	

Président(e) de séance : ADAM Frédéric	Secrétaire de séance : Natacha PORTEFAIX
---	---

ORDRE DU JOUR
Du 1^{er} conseil d'école

1. Adoption du Procès-Verbal du C.E du vendredi 30 Juin 2020
2. Effectifs de rentrée et répartition des classes
3. Présentation du RASED
4. Ouverture de classe
5. Situation sanitaire (COVID-19) au sein de l'école
6. Elections des représentants de parents d'élèves
7. Vote et approbation du règlement intérieur de l'école
8. Projets de classes
9. Coopérative/Crédits
10. TNI et nettoyage

M. Adam ouvre la séance à 18h15.

Avant d'aborder l'ordre du jour, il :

- remercie de leur présence les membres du Conseil d'Ecole ;
- présente les excuses des absents ;
- annonce que le secrétariat sera assuré par Mme PORTEFAIX Natacha.

1/ Adoption du procès-verbal du Conseil d'Ecole du 18/06/2019

Le procès-verbal du Conseil d'école du 30 Juin 2020 est approuvé par les membres du Conseil d'école. Le compte-rendu sera signé lors du deuxième Conseil d'Ecole en Mars 2021.

2/ Effectifs de rentrée et répartition des classes

Pour cette rentrée 2020, à l'école VIVALDI, il y a :

- 22 enseignants (pour 20 classes)
- 1 enseignante spécialisée (Mme FEDELER)
- 1 psychologue scolaire (Mme LOPES)
- 6 ATSEMS (Mme WAVRANT, Mme LEBLANC, Mme MASSENET, Mme LOPEZ, Mme OMIEL, Mme LE CORNEC)
- 8 AVS (Mme HAMITI, Mme LEHUBY, Mme ORFEVRES, Mme DOS SANTOS, Mme GOSSE, Mme GONCALVES M. SCHIERY, M. MARTINEZ).
- 1 intervenant rémunéré : M. PORTEFAIX (EPS)

Au niveau des classes maternelles, la répartition est la suivante :

- Deux Petites Sections avec pour enseignantes : Mme PETIT (26 élèves) et Mme RODRIGUES (26 élèves)
- Une classe de Petits-Moyens : Mme GUYOTON (28 élèves (11 PS et 17MS))
- Une classe de Moyenne Section : Mme PICHON (27 élèves)
- Une classe de Moyens-Grands : Mme LAGARRIGUE (27 élèves (15 moyens et 11 grands))
- Deux classes de Grande Section : Mme FOURMON (25 élèves) et Mme GUENET (25 élèves).

Au total, les sept classes de maternelle comportent 183 élèves, soit 26.1 enfants par classe de moyenne.

Pour les classes en élémentaire, la répartition est la suivante :

- Trois classes de CP : Mme RENE (CP1 : 24 élèves), Mmes LEBRETON/BRANGIER (CP2 : 24 élèves) et Mme LECOMTE (CP3 : 24 élèves)
- Deux classes de CE1 : Mme ANNETTE (CE1 A : 28 élèves) et M. JEUNE (CE1 B : 27 élèves)
- Deux classes de CE2 : Mme RENARD (CE2 A : 28 élèves) et Mme CARPENTIER (CE2 B : 27 élèves)
- Une classe de CE2-CM1 : Mme LORIDAN (25 élèves (12 CE2 et 13 CM1))
- Une classe de CM1 : Mme TEULON (29 élèves)
- Une classe de CM1-CM2 : Mme PORTEFAIX (27 élèves (19 CM1 et 8 CM2))
- Trois classes de CM2 : Mme FEMY (CM2 A : 28 élèves), Mmes MOLINIER/ DE CROP (CM2 B : 28 élèves) et Mme PADOVAN (CM2 C : 29 élèves)

Au total, les treize classes élémentaires comportent 349 élèves, soit 26.7 élèves en moyenne par classe.

L'effectif total pour les vingt classes est de 532 élèves.

Une première structure avec 19 classes a été présentée en septembre 2020 avec une GS-CP, à cause d'un nombre élevé d'enfants en élémentaire. Avec l'ouverture de classe, il n'y a plus de double-niveau avec des élèves de maternelle et d'élémentaire.

Pour l'année scolaire 2021-2022, 41 élèves de Petite Section de Maternelle sont attendus pour un départ de 93 élèves au collège en juillet 2021.

3/ Présentation du RASED

Monsieur ADAM donne la parole à Madame FEDELER, enseignante spécialisée et Madame LOPES, psychologue scolaire, toutes deux membres du RASED :

« Le R.A.S.E.D est le Réseau d'Aides Spécialisées pour les Enfants en Difficulté. Sur l'école VIVALDI, il se compose de deux personnes qui interviennent à différents moments de la semaine :

- Sandrine FEDELER, maîtresse d'adaptation, qui travaille à partir des signalements des professeurs sur les difficultés d'apprentissage des enfants n'ayant pu être résolues par l'enseignante de la classe. Ses objectifs sont les mêmes que les professeurs mais la démarche est différente et adaptée selon les cas. Elle travaille avec un petit groupe d'élèves en dehors de la classe dans une salle dédiée et uniquement pour les classes élémentaires (du CP au CM2). Madame FEDELER intervient également dans d'autres écoles du secteur sur des périodes de 15 jours, à cause du contexte sanitaire.

En ce début d'année, jusqu'à la Toussaint, Madame FEDELER a travaillé en priorité avec les élèves de CE1 et CE2. Après les vacances, elle s'occupera des élèves de cycle 2 dont la demande d'aide a été formulée par les enseignants.

- Sonia LOPES, psychologue scolaire. Elle intervient toujours en accord avec les familles. Cette année, elle s'occupe de deux secteurs supplémentaires. Madame LOPES demande de privilégier l'envoi de mails pour les prises de rendez-vous.

Sur la circonscription de Meaux-Nord, il n'y a pas de maître G (aide à dominante rééducative).

Les actions du RASED sont complémentaires aux autres aides (pédagogie différenciée, orthophonie, psychomotricité...) apportées à l'enfant.

Parents : « Avez-vous rencontré des difficultés nouvelles suite au confinement ? »

Mme FEDELER : « La période de confinement a en effet accentué certaines difficultés pour les élèves déjà fragiles. De plus, le port du masque est un obstacle à l'apprentissage des sons pour les enfants les plus en difficulté.

M.ADAM : « Les résultats des évaluations nationales CP et CE1 sont très satisfaisants dans l'ensemble, ils sont au même niveau que ceux de novembre 2019 ; il n'y a pas d'inquiétudes à avoir pour cette année scolaire. Les apprentissages qui n'ont pas été abordés seront étudiés cette année.

4/ Ouverture de classe :

Les prévisions des effectifs sont transmises à l'Inspection Académique de MELUN au cours du premier trimestre. En novembre 2019, il était prévu que 41 élèves de Petite Section fassent leur rentrée en septembre 2020, selon les prévisions de la municipalité, et 54 départs au collège des élèves de CM2.

Toutefois, entre le début du confinement et le mois de juin, 63 élèves de PS ont été admis sur l'école VIVALDI.

De plus, 43 nouveaux élèves de tous niveaux (de la MS au CM2) ont été inscrits durant cette période.

L'inspection de l'Education Nationale a été alertée en juin et une ouverture conditionnelle de classe a été prononcée début juillet 2020.

Entre juillet et septembre 2020, il y a eu comme chaque année des radiations (16 au total) mais 10 nouveaux élèves supplémentaires ont été inscrits.

Par conséquent, l'ouverture définitive de classe a été prononcée par l'Inspection Académique dès la première semaine de rentrée.

Monsieur ADAM demande à Monsieur KOITA s'il est possible d'anticiper ces arrivées (116 au lieu de 41 prévues) afin de ne pas travailler dans l'urgence en constituant plusieurs structures d'école en juin et en septembre.

M.KOITA : « Je prends note de ce dysfonctionnement ; il est difficile d'anticiper mais nous allons faire notre possible pour être plus précis dans les chiffres » .

Concernant l'ouverture de classe, il a fallu attendre une semaine avant que quelqu'un soit nommé. Trois remplaçants se sont succédés et Madame MONLOUIS a pris la classe jusqu'aux vacances de la Toussaint.

Monsieur JEUNE René a pris la classe depuis début novembre et restera jusqu'en juillet 2021 avec la classe de CE1 B en remplacement de Madame MONLOUIS.

Monsieur JEUNE profite de ce Conseil d'Ecole pour se présenter.

M.ADAM et M. JEUNE remercient la municipalité pour l'achat du matériel (tables et chaises). Un TNI devrait être également installé dans la classe ; la Mairie attend des informations de la part du fournisseur.

5/ Situation sanitaire au sein de l'école (COVID-19):

A la rentrée scolaire de septembre 2020, le protocole sanitaire a été assoupli. Néanmoins, le rebond épidémique et la découverte d'un nouveau protocole sanitaire pendant les vacances de la Toussaint nous ont obligé à mettre de nouvelles mesures en place.

Nous avons travaillé durant la semaine du 02/11/20 au 09/11/20 pour la mise en œuvre de ce nouveau protocole. Ainsi, l'école est partagée en six zones distinctes. Les élèves des différentes zones ne se mélangent pas. Les récréations sont étalées et les horaires de rentrée et de sortie échelonnés.

M.ADAM tenait à remercier Thierry GOUAIT, Directeur Enfance Jeunesse et Sports de la ville, pour les réunions de travail et la transition scolaire-périscolaire mise en place. Les règles sont désormais communes et respectées par l'ensemble de la communauté éducative.

Le midi, une équipe de nettoyage est présente au niveau de l'élémentaire et désinfecte toutes les surfaces de contacts (poignées de portes ; rampes des escaliers ; toilettes...). M.ADAM remercie la Municipalité pour le gel hydroalcoolique et les lingettes donnés aux enseignants ainsi que pour les masques donnés aux enfants.

M.ADAM et les enseignantes remercient également toutes les familles qui ont coopéré, même si cette

nouvelle organisation a modifié quelque peu les habitudes.

Enfin, sur l'école VIVALDI, très peu de cas positifs ont été déclarés ; cela représente à peu près 1% des élèves au total. A chaque fois, les parents d'élèves de la classe concernée sont prévenus.

Parents : « Quand il pleut, cela pose problème le matin. En effet, certains enfants qui accompagnent leur petit frère ou petite sœur pour 8h20 doivent attendre 10 min sous la pluie pour leur entrée à 8h30 »

M.ADAM : « Les enseignantes de service d'ouverture de porte ne peuvent prendre la responsabilité de laisser un enfant sans surveillance dans la cour. Quand c'est le Directeur de service, il fait rentrer les élèves sous le porche tout en les surveillant. Nous allons trouver une solution dans les prochains jours, que ce soit pour le matin ou le midi. »

Parents : Nous proposons à l'équipe enseignante de les aider à se fournir en masques transparents notamment pour les classes de GS-CP.

M.ADAM : « Nous vous remercions mais au préalable, je vais demander à notre Inspecteur si ces masques sont autorisés et aux normes ».

6 / Elections des représentants de Parents d'élèves

Les élections des représentants de parents d'élèves se sont tenues le vendredi 09 Octobre 2020 uniquement par correspondance. Voici les résultats :

Nombre d'électeurs inscrits :	723
Nombre de votants :	279
Bulletins blancs ou nuls	39
Suffrages exprimés	240

soit 38.59 % de participation.

L'association « Bougeons pour les Enfants de VIVALDI » a obtenu les 240 voix, soit les 12 sièges pour les 12 parents inscrits sur la liste .

Pour rappel, le taux de participation lors des dernières élections (octobre 2019) était de 34.1 %

M.ADAM tenait à remercier l'association pour leur aide précieuse lors de l'organisation de ces élections (mise sous plis, dépouillement...)

Les enseignantes demandent à Monsieur KOITA si elles pourraient toujours bénéficier de l'urne et de l'isoloir pour les élections des délégués de classes.

M.KOITA n'y voit aucun inconvénient.

7/ Vote et approbation du Règlement intérieur

M. ADAM procède à la lecture du règlement intérieur de l'école.

Le nouveau règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

Il sera soumis à la lecture de tous les parents d'élèves dans les jours qui viennent.

8/ Projets de classes :

Cette année, à cause de la crise sanitaire, les classes découvertes sont annulées. Toutefois, divers projets de classes seront réalisés par les enseignantes de l'école :

- Projet sciences en CP (jardinage, sur l'alimentation...)
- Projet écriture et littérature en CE2 A
- Défi maths en CM1-CM2
- Projet correspondance scolaire en CE2 B

L'attestation APER (Attestation de Première Education à la Route) a été remise aux élèves de CM2. C'est un document officiel remis aux familles pour les élèves ayant terminé avec succès plusieurs cycles d'enseignement et de sensibilisation à la sécurité routière.

Il en sera de même pour l'ASSN (Attestation Scolaire Savoir Nager) pour les élèves de CM2 qui iront à la piscine de Claye-Souilly au 2^{ème} trimestre.

Pour l'EPS, les enseignantes demandent à Monsieur KOITA si deux clefs du portail du gymnase pouvaient être données afin d'éviter les attentes entre les classes. Les clefs seraient récupérées par le Directeur et rangées dans son bureau tous les soirs.

Monsieur KOITA répond favorablement à cette demande

9 / Coopérative scolaire- Crédits

M. ADAM présente les comptes.

Au 24 novembre 2020, la coopérative générale de l'école présente un solde créditeur de 14663.26

Euros, dont 7321.17 euros de coopératives de classes.

M. ADAM rappelle que les parents d'élèves ont le droit de consulter les comptes de l'école, qui leur seront remis en toute transparence.

Du petit matériel en EPS va être commandé pour une utilisation commune avec le périscolaire.

10/ TNI et nettoyage :

Monsieur ADAM a contacté Madame FERNANDEZ pour le nettoyage des TNI. En effet, les agents d'entretien n'ont pas le droit de les nettoyer. Madame FERNANDEZ va se renseigner pour acheter produits nettoyants pour ce matériel.

M. ADAM remercie tous les participants pour la bonne tenue de ce conseil et clôture la séance à 20h07.